



Fiche technique N° TB1250
12-08-2020

Annule et remplace les éditions
précédentes

Application après préparation sur
supports conformes au D.T.U. 59.1

- **Métaux :**
Acier galvanisé - Acier prélaqué
- **Métaux non ferreux :**
Cuivre - Zinc
- **Amiante-ciment – Fibrociment - Tuile**
- **Bardeaux d'asphalte**
- **Anciennes peintures :**
Hydrodiluable - Glycérophthaliques -
Acryliques

THEOTHERM Spécial bardage et couverture

Revêtement souple anticorrosion
pour le confort thermique

INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR
+/- 4m²/L ou 200gr/m²/couche



*Information sur le niveau d'émission de
substances volatiles dans l'air intérieur
présentant un risque de toxicité par inhalation,
sur une échelle de classe allant de A+ (très
faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Revêtement souple anticorrosion de haute qualité, pour l'impression et la finition décorative des bardages et couvertures, permettant le confort thermique des immeubles et habitations. Produit formulé à base de résine acrylique.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

Destination : INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

Bardages et couvertures dont la pente présente une inclinaison minimale de 5 % (métaux, amiante-ciment, fibrociment, tuile et anciennes peintures).

Qualités dominantes :

- **Imperméable :** protège efficacement contre les eaux de ruissellement.
- **Pour une efficacité maximale des propriétés thermiques, ne pas recouvrir le produit.**
- **Réfléchit les rayons du soleil jusqu'à 88% pour le blanc.**
- **Le film de peinture acquiert ses propriétés après 72 heures de séchage dans des conditions normales de température et d'hygrométrie.**

Caractéristiques pratiques :



= +/- 4m²/L ou 200gr/m²/couche



= 12 h



= 24 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi
- **Bases disponibles :** Blanc/BTP - BTF - BTN
- **Aspect en finition :** Mat
- **Matériel :** rouleau, pistolet airless : buse verte 5/21, filtre : 60 mailles, pression de 160 bars (MARK5) et 220 bars (ultra max II 1095) (pression en fonction de la température)
- **Nettoyage du matériel :** Eau
- **Coloration :** Système à teinter COLORIMIX ® La bonne tenue ne s'applique pas aux revêtements dont la couleur de finition a un coefficient d'absorption solaire supérieur à 0.7 ou dont la valeur d'indice luminance Y est inférieur à 35% (DTU59-1)
- **Conditionnement :** 15 L

Caractéristiques techniques :

- Densité : 0.80 à 0.86 (Densité variable selon les bases)
- Extrait sec (pondéral) : 49 à 53 %
- Taux de brillance à 60° : 3
- Teneur en COV : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/d) : 130 g/l (2010).
Ce produit contient max 80 g/l COV (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants)

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Dégraisser, brosser et dépolisser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, lessiver avec une lessive alcaline, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur métaux ferreux rouillés** : éliminer la rouille, puis appliquer notre sous-couche antirouille **PROTEXFER PRIMAIRE ANTI-CORROSION**.
- **En extérieur**, si présence de mousses, champignons ou algues, effectuer un traitement curatif avec **THÉLOCIDE**. En cas de forte contamination par les micro-organismes de la surface à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau, puis laisser sécher avant d'appliquer **THÉLOCIDE**.
Voir les fiches techniques des produits cités.

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Appliquer au pistolet airless (pression 180 ou 220 bars), en 2 couches successives de 200 gr/m² séparées par 24 heures de séchage. Pour des applications à des températures comprises entre 15 et 35° C et un taux d'hygrométrie inférieure à 80% d'humidité relative, l'application de la 2ème couche peut se faire à 30 min d'intervalle sur la 1ère couche légèrement collante.** En finalité, obtention d'un film sec de 246 µm.

- **ENCAPSULATION SUR PLAQUE DE CIMENT AMIANTEE** par le **THEOTHERM spécial bardage et couverture** conformément à la norme UNI 10686/98 et au décret du ministère de la santé italien du 20.08.1999:

- Type A : Exposée à l'extérieur
- Type B : Exposée à l'intérieur
- Type C : Non visible avant confinement

L'épaisseur moyenne sèche à appliquer pour les encapsulants de **Type A** doit être de 300 µm aucun point ne doit avoir une épaisseur inférieure à 250 µm. La dernière couche doit être d'une couleur différente et contraster avec les couches inférieures.

Pour les encapsulants de **Type B** l'épaisseur sèche ne doit pas être inférieure à 250 µm, aucun point ne doit avoir une épaisseur inférieure à 200 µm. La dernière couche doit être d'une couleur différentes des couches inférieures.

Pour les types A et B, il faut appliquer 400 g/m² au total.

Pour les encapsulants de **Type C** l'épaisseur moyenne sèche ne doit pas être inférieure à 200 µm en aucun point.

Suivre les précautions à prendre, décrite dans le décret de la direction générale du travail pour tout travailleur en contact avec l'amiante lors de la préparation du support et de l'application des produits.

- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **En intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieure à 70% d'Humidité relative.**
- **En extérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieure à 80% d'Humidité relative.**
- **Ne pas appliquer sur toutes surfaces horizontales.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé. Stocker à l'abri du gel.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theodore-batiment.fr ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures

ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 03 61 26 54 96

Mail : contact@theodore-batiment.fr www.theodore-batiment.fr

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015